

truits n'échappaient pas à la loi générale, témoin Pierre le Vénéral. Très-sérieusement ils prenaient les rêves de leurs fièvres pour des apparitions surnaturelles. Nous verrons plus loin une apparition d'un autre genre donner naissance à l'abbaye de Joug-Dieu.

Humbert partit pour la Terre-Sainte. Dans les armées croisées il trouva à satisfaire ses penchants pour la guerre et pour les plaisirs. Cette vie lui plut; elle lui plut trop. Il oublia femme, enfants et patrie. Un ordre célèbre, la Chevalerie du Temple, venait d'être fondé (1118). Chez ces moines soldats, la licence égalait la bravoure. Rien de plus conforme aux goûts aventureux d'Humbert. Il s'enrôla dans les Templiers.

Pendant qu'il oubliait au milieu des combats et des désordres ses devoirs d'époux, de père et de suzerain, les choses allaient au pis en Beaujolais.

Un état nouveau ne se crée et ne s'agrandit pas sans soulever autour de lui mécontentements, colères, haines. Les voisins du Beaujolais avaient bien des mécomptes et des injures à venger. L'occasion était des plus favorables. Le père était mort, le fils ne reviendrait peut-être jamais. Chacun, dit-on, en profita. Tous à l'envi s'acharnèrent sur la petite baronnie enrichie des dépouilles des uns et des autres. On ne dit pas quels furent les plus ardents à la curée.

Une femme et deux enfants en bas âge ne pouvaient suffire aux difficultés de la situation.

« Et ayant esté quelques années absent, sa femme avec deux de ses enfans, s'en allèrent remontrer à Eraclius archevesque de Lyon, et à son frère Pierre lors abbé de Cluny, qui lors florissoyent en sainteté et exemplarité de vie et prélatüre, comme plusieurs seigneurs leurs voisins, faisoient sur eux de grands envahissements et destrousses, occupans leurs droits de fait et de force et travaillants leurs hommes et su-